

« CCA » ? Commission Communale de l'Accueil Appel à candidature



Mais qu'est-ce qu'une commission communale de l'accueil ?

Une CCA est un lieu de rencontre, de concertation d'échange et de coordination. C'est un lieu d'analyse des problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans durant leur temps libre.

C'est surtout un organe d'impulsion, un lieu où peuvent « fleurir » des idées novatrices.

Cette commission est constituée de 5 composantes : les représentants politiques, les représentants des établissements scolaires, les représentants des personnes qui confient leurs enfants, les représentants des opérateurs de l'accueil et les représentants des associations sportives, culturelles et artistiques. Les représentants politiques sont désignés par le conseil communal mais les autres composantes sont renouvelées sur base d'un appel à candidature pour la période de 2019 à 2025.

Vous avez un peu de temps (minimum 2 réunions par an) ? Le monde de l'accueil de l'enfance vous intéresse ? Vous avez des idées ? Vous vous reconnaissez dans le profil présenté ? Déposez votre « candidature » avant le 28 février pour devenir membre !

Pour plus d'informations : Service Accueil Temps Libre : Jocelyne Lardinois 084/36.03.21



extra.scolaire@hotton.be

www.hotton.be (services communaux, Accueil Temps Libre)

Pour s'inscrire en qualité de membre de la CCA, candidature à renvoyer à :

Administration Communale de Hotton
A l'attention de Mme Jocelyne Lardinois
Coordination ATL (084/36.03.21)
50 Rue des Ecoles
6990 Hotton.
Par courriel : extra.scolaire@hotton.be
Merci

Madame – Monsieur

Adresse :

N° de tél. :

Service, institution ou association :

Souhaite faire partie de la Commission Communale de l'Accueil de Hotton.